



Paroisse du Sacré-Cœur
3, rue Charles Tardy
01000 Bourg-en-Bresse
pere.francois.rineau@gmail.com
04 74 21 23 21 / 06 89 47 12 05

+

Message n°13 du 7 avril 2021

Bien Cher(e)s Paroissien(ne)s,

« **Le Christ est ressuscité ! Il est vraiment ressuscité !** » Après quarante jours de préparation du cœur et du corps, nous avons de nouveau chanté avec joie : « *Alléluia !* » Privés de célébrations communautaires l'an passé, nous avons tous apprécié un certain retour vers une situation normale, et peut-être aussi, en définitive, la possibilité de fêter la Résurrection du Sauveur « *de grand matin* » comme il y a 2 000 ans !

La photo jointe du feu pascal en est l'illustration.

Chacun de nous avait besoin de cette joie pascale, chaque famille, notre société tout entière enfin, dont l'actualité « sanitaire » manifeste tous les errements : évacuation du spirituel de l'horizon commun, invasion accrue de la culture de mort en catimini, des acteurs et des communicants moins motivés par le souci de la vérité que par des intérêts financiers colossaux, la fragilité et la peur instrumentalisées, des méfiances exacerbées... Avec comme conséquence la désespérance.

D'où notre responsabilité à vivre nous-mêmes d'abord de la grâce pascale, par une attention soutenue à notre prière quotidienne, la réception régulière des sacrements, l'approfondissement des connaissances de notre foi par le catéchisme à tous âges : première dimension missionnaire parce que « *toute âme qui s'élève, élève le monde.* » (Elisabeth Leseur)

D'où également notre souci de communiquer cette foi, cette espérance et cette charité offertes par Dieu : « *As-tu quelque chose sans l'avoir reçu ?* » dit saint Paul (1 Co 4,7) Il nous faut intensifier la proposition explicite, la rencontre concrète avec la communauté chrétienne, tout spécialement pour la Messe dominicale.

Peut-être pourrions-nous prendre pour objectif d'amener avec nous une personne, un couple, une famille (voisins, amis, collègues de travail) lors d'un prochain dimanche **d'ici un mois** ? Ou bien la (les) faire participer avec nous à un temps de service, un temps de formation auquel nous-mêmes participons déjà ?

Ou bien pourriez-vous demander la bénédiction pascale de votre maison ou de votre appartement (des pays comme le Portugal le font chaque année !) en y associant telle ou telle famille, à qui pourrait être proposée en prolongement cette bénédiction chez eux en votre compagnie ? Toutes les initiatives sont les bienvenues !

Pour soutenir notre vie chrétienne, personnelle et missionnaire, faisons appel à saint Joseph, à qui le pape François a confié notre année liturgique. Sur une table à côté de la chapelle saint Joseph (à droite du chœur de la basilique) bientôt décorée, sont mis à votre disposition des petits livres – dont la Lettre encyclique du pape François : « *Avec un cœur de Père* » – des cartes-prières et des lumignons pour prolonger votre prière à saint Joseph.

Confions à cet « *homme juste* » toutes les personnes et tous les sujets qui nous tiennent à cœur.

Nous pourrons le faire ensemble dans la basilique le prochain dimanche 11 avril, dimanche de la miséricorde, pour un temps de confessions (à partir de 16h30) et d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, pour un temps de louange avec les vêpres solennelles à partir de 17h45 clôturées par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Je me permets enfin de solliciter votre générosité pour aider à couvrir les dépenses de la paroisse alors que l'absence de nombreuses Messes dominicales ces derniers mois d'une part, et la réduction d'environ 30% de la fréquentation à ces célébrations d'autre part, ont fortement réduit le produit des quêtes.

Enfin, nous finalisons le projet de cahier de coloriage à partir des vitraux de la Basilique du Sacré-Cœur, qui a pour objet de faire connaître ces vitraux exceptionnels, d'être un outil d'apostolat catéchétique et spirituel, et de concourir aussi à ce que l'on appelle l'art-thérapie. Vous pouvez soutenir ce projet en participant à la souscription qui soutient sa promotion.

« *Ne nous laissons pas voler l'Espérance !* » A la suite du pape François, vivons avec détermination, sérénité et joie ce temps pascal.

« Le Christ est ressuscité ! Il est vraiment ressuscité ! »

P. François RINEAU, osv+
Curé de la Paroisse du Sacré-Cœur

PS 1 – Chèque à l'ordre de « *Paroisse du Sacré-Cœur* », ou de « *ADBA – Paroisse du Sacré-Cœur* » si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal.

PS 2 – Pour vous rendre à la basilique ou à la chapelle du Peloux, pas d'autre document qu'un justificatif de domicile si vous habitez dans un rayon de 10 km. Au-delà de cette distance, disposer, en plus de ce justificatif de domicile, d'une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case n°6.